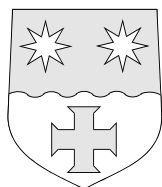


LINTGEN



Rapport résumé des décisions prises par le Conseil communal le 29 janvier 2019

Date de l'annonce publique de la séance: 23/01/2019

Date de la convocation des conseillers: 23/01/2019

Présents: M. WURTH Henri, bourgmestre
MM. LARSEL Thierry et TOISUL Jeannot, échevins
MM. CONSRUCK Jos, DECKER Guy, HERR Jeff,
PINTO Louis et ZWANK Luc, conseillers
M. WEYLAND Yves, secrétaire communal

Absente excusée : Mme DIEDERICH Anne, conseillère

Début de la séance: 17.00 heures

Le Conseil communal,

Conformément à l'article 13 de la loi communale, le Conseil communal décide unanimement de porter un point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance.

1- Rapport de la dernière séance

Approuve unanimement le rapport résumé de la séance du 11 décembre 2018.

2- Informations

- La BCEE procédera à l'installation d'un guichet de banque S-BANK sur le terrain de la station essence TOTAL, située dans le rond-point à Lorentzweiler près de l'autoroute A7.
- La Ministre de l'Environnement proroge sous certaines conditions l'autorisation no 85313 relative à la construction d'une étable pour poules à Gosseldange, sur les parcelles cadastrales 403/1042 et 405/1649, accordé le 12 décembre 2016 à M. Albert Molitor.
- La Ministre de l'Environnement donne sous certaines conditions l'autorisation à M. Albert Molitor pour la construction d'un abri pour veaux sur une parcelle inscrite au cadastre de la commune de Lintgen sous le numéro 261/474.
- La Ministre de l'Environnement donne sous certaines conditions l'autorisation à l'Administration de la nature et des forêts pour le débroussaillage et la restauration de pelouses sèches semi-naturelles et de prairies maigres de fauche, sises sur des parcelles inscrites au cadastre de la commune de Lintgen sous les numéros 1251/1987, 1253/6113, 283/1358, 284, 280/66, 280/67 et 381.

3- Présentation du Plan Pluriannuel de Financement PPF 2019

Le Collège des bourgmestre et échevins présente le Plan Pluriannuel de Financement PPF de l'exercice 2019.

4 - Approbation d'un devis concernant l'aménagement d'une zone pique-nique / barbecue couvert au lieu-dit « A Mouschelt »

Décide unanimement d'approuver le devis relatif à l'aménagement d'une zone pique-nique / barbecue couvert au lieu-dit « A Mouschelt » à Lintgen, au montant total de 295.272,90.- €TTC, dressé par le bureau d'architecture Decker, Lammar et Associés en date du 29 octobre 2018.

5- Approbation d'un crédit supplémentaire au budget de l'exercice 2018

Décide unanimement de voter un crédit supplémentaire de 30.000.-€ à l'article 4/640/222100/17010 du budget de l'exercice 2018, libellé « Eclairage de la voirie vicinale par des diodes électroluminescentes LED ».

6 - Approbation d'un compromis de vente conclu entre l'Administration communale de Lintgen et M. Jean-Marie Roland Trierweiler

Décide unanimement d'approuver le compromis de vente conclu le 9 janvier 2019 entre M. Jean-Marie Roland Trierweiler et le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen concernant la vente d'une maison sise à L-7447 Lintgen, 81, route de Fischbach, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 362/3874.

7 - Approbation d'un compromis de vente conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Mme Sonja JANES

Décide unanimement d'approuver le compromis de vente conclu le 9 janvier 2019 entre Mme Sonja Janes et le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen concernant la vente d'une parcelle inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange et Prettingen, sous le numéro 1156/1937, lieu-dit « BEI COLMESCHMUEHLEN », d'une contenance de 1 ha 1 are et 67 centiares.

8- Protection communale de la maison sise au numéro 9 de la rue du Cimetière à Lintgen

Décide unanimement de protéger communalement la maison sise au numéro 9 de la rue du Cimetière à Lintgen, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 328/3475 et appartenant à Monsieur Philippe Demart et à Madame Rita Rommerskirchen.

9- Prise de connaissance des statuts de l'association locale « Amicale vun de Memberen vum Centre d'Incendie et de Secours Lëntgen », en abrégé « Amicale vum CIS Lëntgen »

Prend connaissance du dépôt des statuts de l'association locale « Amicale vun de Memberen vum Centre d'Incendie et de Secours Lëntgen ».

10- Allocation de subsides à diverses associations luxembourgeoises sans but lucratif pour l'année 2019

Décide unanimement d'allouer un subside aux associations suivantes pour l'année 2019 :

• Ligue médico-sociale	955.-€
• Fédération Régionale des Corps de Sapeurs-Pompiers Centre	600.-€
• Groupe Cynotechnique	100.-€
• Action pour un Monde Uni	100.-€
• Stroossen Engelen	100.-€
• Unicef Lëtzebuerg	100.-€
• Alzheimer	100.-€
• Aide aux enfants handicapés du Grand-Duché	100.-€

11- Divers

MyEnergy présente le rapport de la réunion du 22 novembre 2018 concernant les subventions communales en matière d'économies d'énergie.

12- POINT SUPPLEMENTAIRE - Projet de réaménagement du « Café Prommenschenkel » à Prettingen – Approbation du contrat d'architecte et des contrats d'ingénieurs-conseils

Décide unanimement d'approuver dans le cadre du projet de réaménagement du « Café Prommenschenkel » à Prettingen :

- le contrat d'architecte
- le contrat d'ingénieur génie civil
- le contrat d'ingénieur génie civil - aménagements extérieurs
- le contrat d'ingénieur génie électrique
- le contrat d'ingénieur génie sanitaire
- le contrat d'ingénieur génie électrique
- le contrat d'ingénieur génie thermique
- l'offre de la société Grundbaulabor Trier

dont les honoraires respectivement les devis estimatifs s'élèvent à 92.533,72 €HT.

SEANCE SECRETE

13- POINT SUPPLEMENTAIRE – Application de la convention collective des ouvriers de l'Etat aux femmes de ménage de la commune de Lintgen

Conformément à l'article 20 de la loi communale, le conseiller Pinto Louis quitte la salle.

Le Conseil communal décide d'appliquer la convention collective des salariés de l'Etat du 27 décembre 2016 aux femmes de ménage de la Commune de Lintgen.

Fin de la séance: 18 :50 heures

Vu et approuvé

les décisions prises par le Conseil communal
en séance du 29 janvier 2019
(points 1 à 13 de l'ordre du jour)

Le Conseil communal,